



Syndicat CFE CGC

Électron libre

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Déclaration au Conseil d'Administration du 10 décembre 2025

Publié le 10 décembre 2025

La CFE-CGC a choisi de prendre ses responsabilités.

DÉCLARATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2025

Cette prise de parole, rare dans cette enceinte, marque une volonté claire : refuser l'immobilisme et remettre la reconnaissance des salariés au cœur des priorités stratégiques du CEA.

Lors du Conseil d'administration du 10 décembre 2025, les élus du Comité national – à l'initiative de la CFE-CGC – ont porté une **déclaration forte et inédite** sur la question des rémunérations, directement auprès des tutelles de l'État.

Gilles Fournier (CFE-CGC), le Secrétaire du Comité national alerte les tutelles et le Conseil d'administration sur une situation devenue **structurellement intenable** au CEA :

- **Plus de 15 ans sans revalorisation de la valeur du point**, entraînant une **perte de pouvoir d'achat estimée entre 25 et 30 %**.
- Des salariés de plus en plus **sous pression**, avec une montée des **risques psychosociaux**, du découragement et du désengagement.
- Une contradiction majeure entre les **ambitions stratégiques affichées** et les **moyens humains réellement alloués**.

La CFE-CGC affirme que cette situation ne relève pas d'une fatalité budgétaire, mais de **choix de priorisation**.

👉 Elle propose de **sortir du cadre habituel** en assumant des arbitrages clairs :

- accepter de **réduire ou d'arrêter certains projets** lorsque les moyens ne sont pas au rendez-vous,

- afin de **réinvestir dans les femmes et les hommes du CEA**, à **subvention constante**.

Pour la CFE-CGC, mieux reconnaître et mieux rémunérer les salariés est une condition indispensable pour :

- garantir la **qualité du travail**,
- préserver la **souveraineté scientifique et industrielle**,
- assurer la **crédibilité nationale et européenne** du CEA.

 *Déclaration du Secrétaire du Comité national au Conseil d'administration du
10 décembre 2025*

Un point vous interpelle ? Une question sur un dossier ? Nous sommes là pour vous éclairer !

Contactez votre équipe CFE-CGC pour un échange personnalisé.

Courriel : cfecgc@cea.fr (<mailto:cfecgc@cea.fr>) - **Nous écrire** - Tel. : **06 72 18 65 04**

RÉFÉRENCES

VOIR AUSSI

- Le Secrétaire du Comité national interpelle le Conseil d'administration le 10 décembre 2025 : [Lire la déclaration](#)